



**Réseau des Œuvres
Universitaires et Scolaires
CNOUS – CROUS**

BUDGET RECTIFICATIF N°4 AU BUDGET 2021

RAPPORT DE PRESENTATION

**Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires
Conseil d'Administration du 30 novembre 2021**

Le budget rectificatif n°4 de l'exercice 2021 a pour objet principal de répartir un montant total de 21,6 M€ de crédits provenant :

- d'un **soutien supplémentaire** du Cnous de l'ordre de 14,1 M€ au bénéfice des Crous afin d'éviter que certains puissent se trouver en difficulté financière en cette fin d'exercice d'une part ;
- **d'un complément de dotation de SCSP** de 7,5 M€ notifié par le MESRI versé pour l'accompagnement du réseau des œuvres pour son action pendant la crise sanitaire d'autre part.

Il prévoit par ailleurs et ainsi les mesures suivantes :

- actualisation de la contractualisation 2021 ;
- prévision de recettes supplémentaires au titre d'une dotation complémentaire de 7,5 M€, notifiée par le MESRI ;
- d'un prélèvement sur la trésorerie du Cnous de l'ordre de 14,1 M€.
- répartition d'un complément de 3,28 M€ sur le dispositif d'aide à la mobilité Parcoursup (AMP).

1. Augmentation des recettes de SCSP et sur ressources propres

Le Cnous révisé à la hausse la prévision de recettes au titre de la subvention pour charges de service public (SCSP) d'une part et en ressources propres d'autre part.

S'agissant de la SCSP, un complément de 7,5 M€ a été notifié par le MESRI pour l'accompagnement du réseau des œuvres pour son action pendant la crise sanitaire. Ces crédits supplémentaires démontrent toute sa reconnaissance des capacités d'adaptation comme de réactivité des Crous, qui ont su déployer très rapidement les mesures destinées à soutenir les étudiants (déploiement des étudiants référents dans toutes les résidences, distribution de protections périodiques gratuites, renforcement des services sociaux...).

Afin d'éviter que des établissements puissent se trouver en difficulté financière, le Cnous engage par ailleurs la moitié des crédits dont il dispose en réserve, soit 14,1 M€. Il convient en effet de rappeler que fin 2020, la subvention pour charge de service public du réseau a été réduite de 20 M€ afin de donner une priorité au paiement des bourses sur critères sociaux, ce qui a impacté pour le même montant le fond de roulement du Cnous, mais qu'une subvention complémentaire équivalente est venue abonder la SCSP pour 2021.

Les crédits ouverts sont répartis au profit des Crous sur la base des pertes constatées à date (en tenant compte des compensations déjà effectuées en BR2 et BR3) comme de leur situation financière telle qu'elle peut être estimée en cette période de l'année.

2. Actualisation de la contractualisation 2021

Cf. note ci-jointe.

L'actualisation proposée porte sur des reventilations entre Crous et est sans effet sur la répartition Crous/Crous.

3. Opérations en compte de tiers

Un complément de 3.280.000 € est ajouté au dispositif pour l'aide à la mobilité Parcoursup pour tenir compte de l'avenant N°1 en date du 21/10/21 portant le montant total du dispositif pour 2021 à 10.000.000 €

4. Synthèse financière du budget rectificatif n°4

En comptabilité budgétaire, les autorisations d'engagement sont portées à un montant de **418.707.399 €** et les crédits de paiement à un montant de **416.460.620 €** soit une augmentation de 21 600 000 € à destination exclusive des Crous ; les prévisions de recettes s'établissent à **424.373.155 €**, en augmentation de 7.500.000 €.

Le solde budgétaire prévisionnel est ramené à **7.912.535 €**.

En comptabilité générale, le montant des charges est porté à **417.789.344 €**, soit +21.600.000 Le montant des produits est porté à **424.527.159 €**, soit + **7.500.000 €** par rapport au BR3.

Au total, le BR4 prévoit un résultat excédentaire de **6.737.815 €**, (la capacité d'autofinancement étant en conséquence établi à **7.266.905 €**).

Enfin, le montant de la trésorerie prévisionnelle est estimé à **98.605.798 €** au 31/12/2021 (tableaux « plan de trésorerie » et « synthèse » de la liasse budgétaire).